



10
ans



Assemblée générale du CRAIG 19 juin 2017

”



@gipcraig

Outil pour le suivi du déploiement du très haut Débit.

Cartographies des niveaux de services haut et très haut débit, suivi des déploiements du Réseau d'initiative Publique « Auvergne Très Haut Débit »



Levier performant au service de l'innovation ouverte et de l'e-administration

en favorisant l'accès à l'information géographique à tous.



Visibilité et conformité des données.

Mise en conformité des données par rapport aux réglementations en vigueur.



Sécurisation des travaux à proximité des réseaux

Gestion d'un référentiel à très grande échelle pour les gestionnaires de réseaux (SDE, Enedis,...)



Un projet collectif

Europe, Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements, Agglomérations, IGN, ...



Fournisseur de services pour tous les acteurs publics de la région garant de l'équité territoriale.

Un accès facilité aux données pour les organismes publics...



Support à la mise en œuvre efficiente des politiques publiques

Dans le domaine de l'aménagement, de l'environnement, de la gestion des risques, des transports, du tourisme, de la Recherche...



Moyen efficace pour optimiser et réduire la dépense publique en matière d'acquisitions de données.

Coproduction de données avec l'IGN, les exploitants de réseaux, les collectivités...



13 membres fondateurs

Europe, Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements, Agglomérations, IGN, ...



500 jeux de données

Orthophotoplans, données IGN, cadastre, données métiers...



230 données ouvertes

Sous licence ouverte / open license



200 To de données

Données stockées et archivées dont 7To en téléchargement



109000 visites

Consultation du catalogue de données en 2016



886 utilisateurs

Bénéficiaires des services du CRAIG en 2016



1,3M€ d'investissements

Acquisitions de données prévues pour 2017



1,6 M€ d'économies

Entre 2007-2013 en termes d'acquisitions de données



10000km²

couverts par un fond de plan très grande échelle (1ère région française en termes de couverture)



451 personnes formées

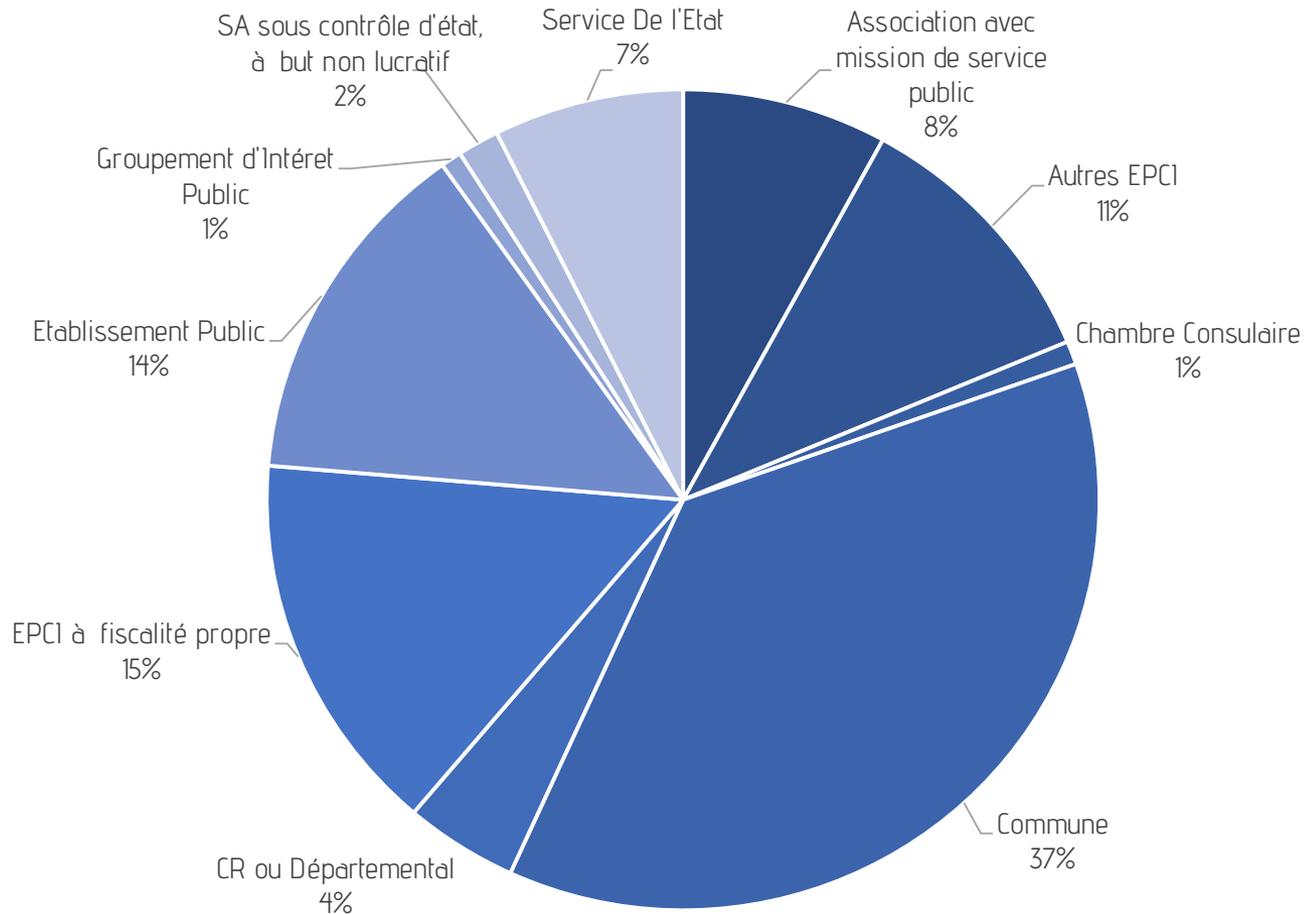
Nombre de personnes formées toutes formations confondues depuis 2011



1200 appels & courriels traités / an

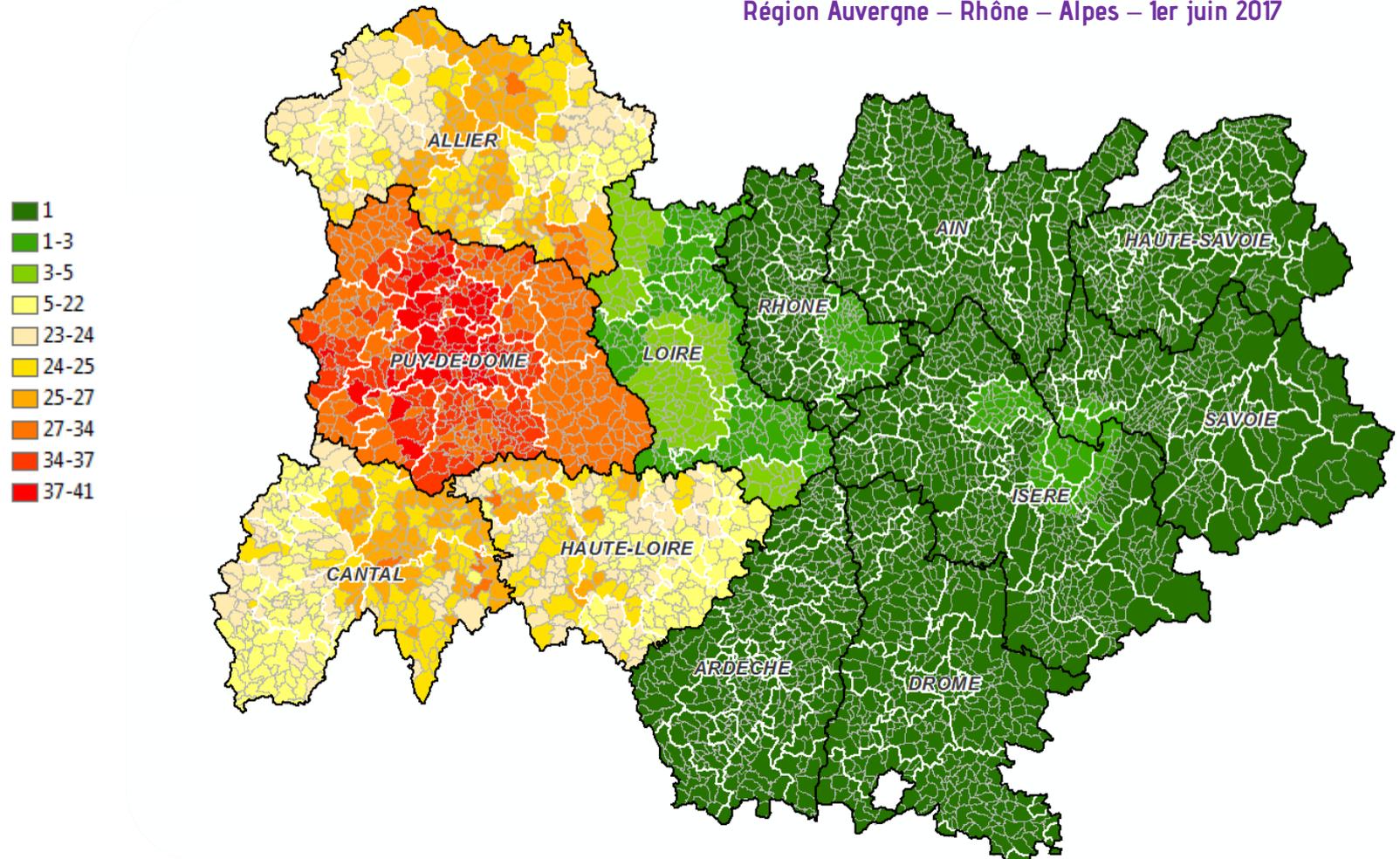
L'équipe a traité plus de 1 200 appels et courriels pour accompagner les utilisateurs

Au 31 décembre 2016, le CRAIG bénéficie à 700 organismes / 886 utilisateurs



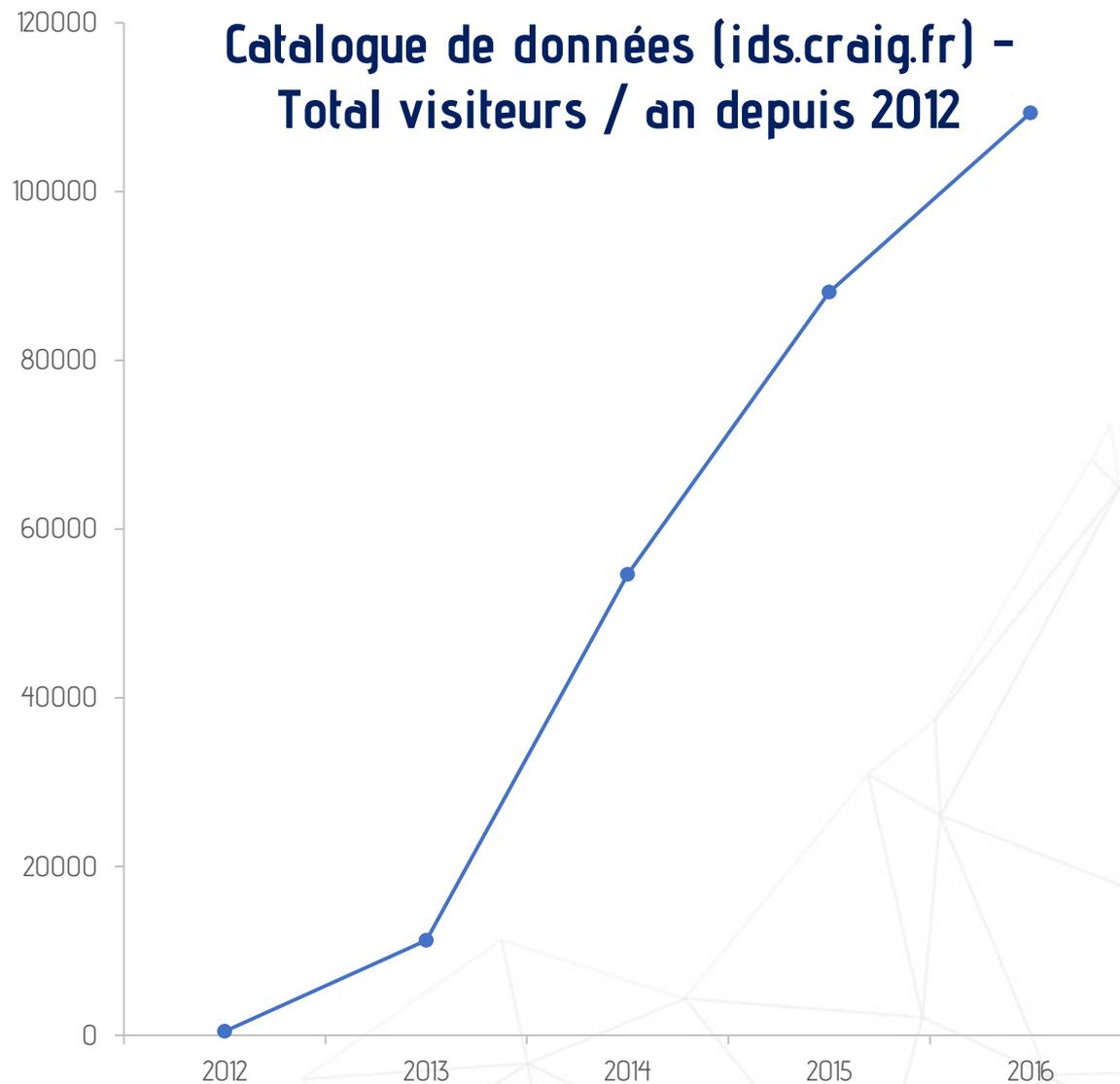
Nombre d'organismes bénéficiaires des services du CRAIG par territoire

Région Auvergne – Rhône – Alpes – 1er juin 2017

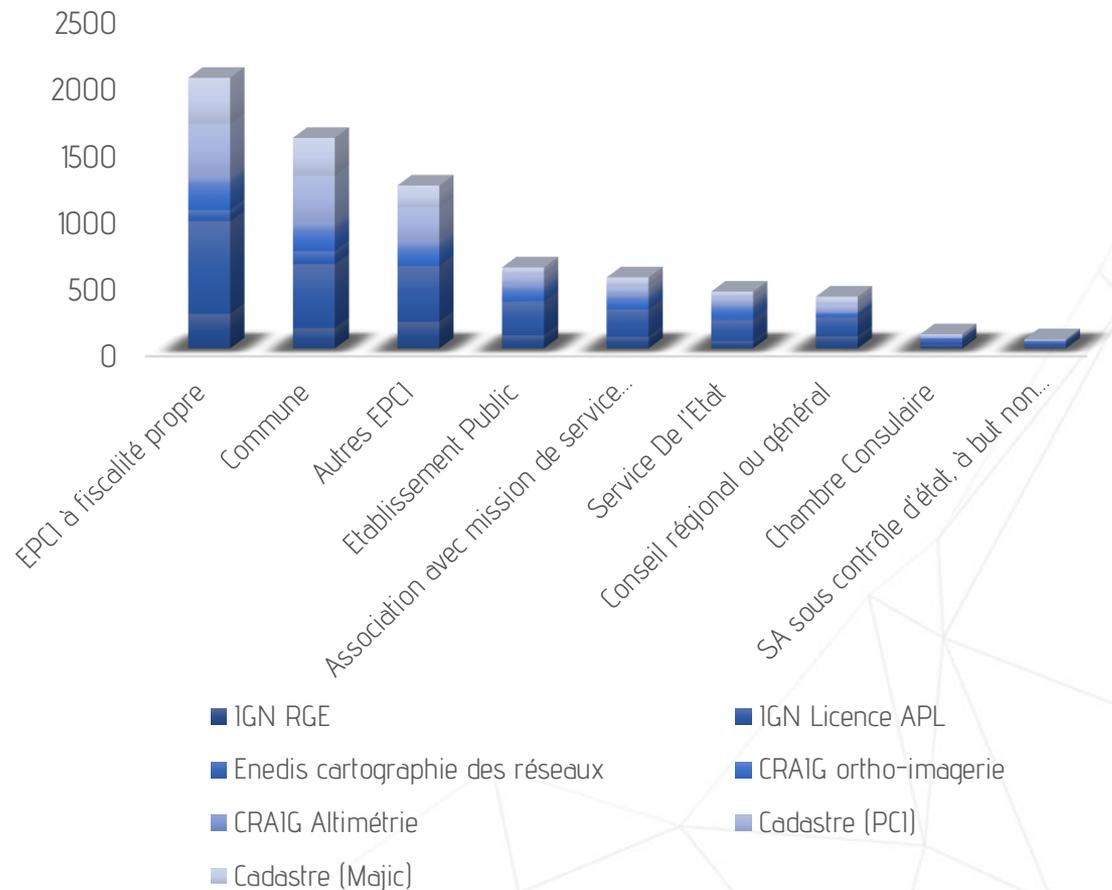




Catalogue de données (ids.craig.fr) - Total visiteurs / an depuis 2012



Statistiques des commandes de données de référence depuis 2008 par type d'organisme



Statistiques d'utilisation des flux de données du CRAIG en 2016 (en nb de hits)

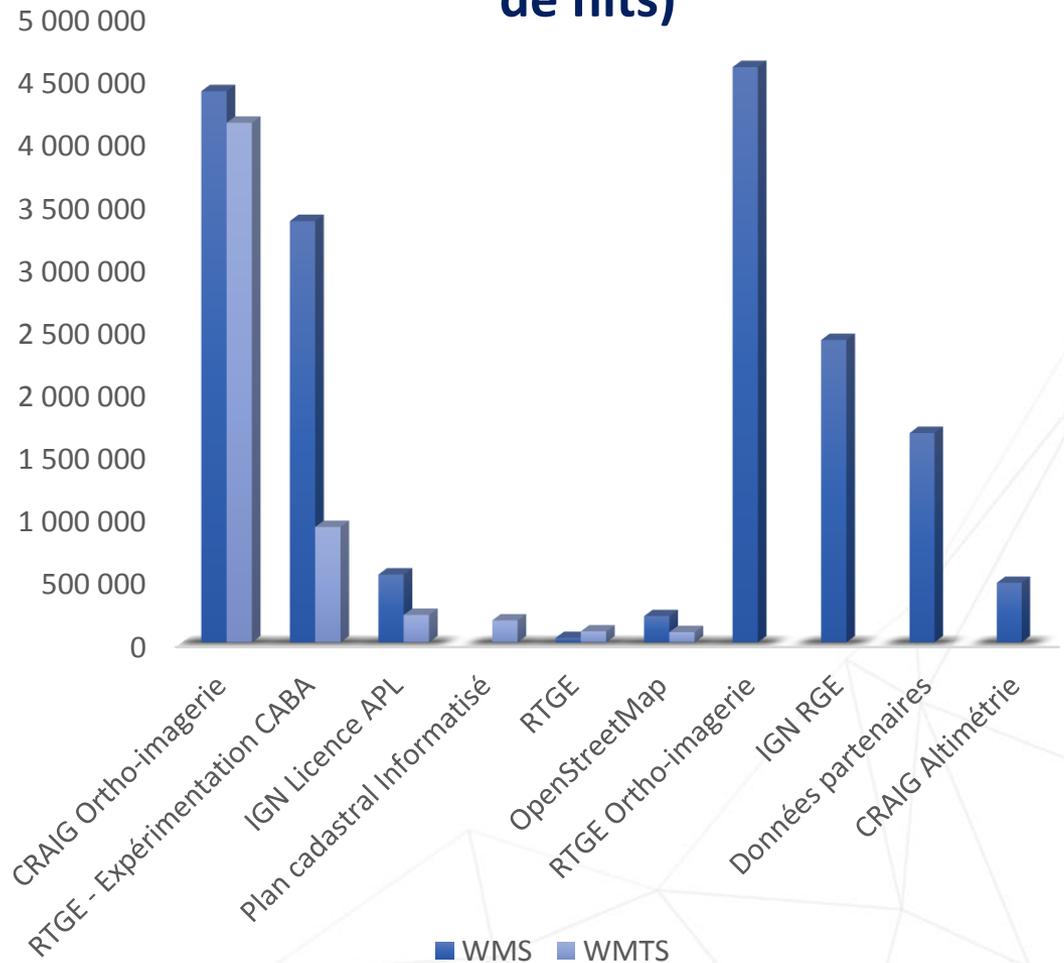
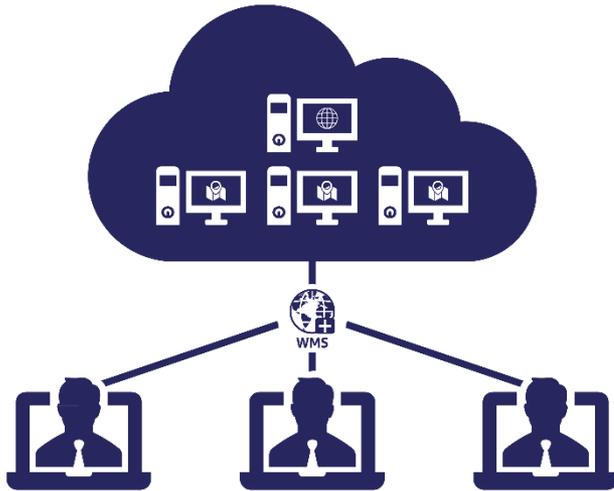


TABLEAU 2 de financement - CRAIG
Compte de résultat et tableau de financement agrégés - Année 2016

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	Exécution 2015	BI 2016	Exécution 2016	PRODUITS	Exécution 2015	BI 2016	Exécution 2016
Personnel	287 942,44	291 600,00	283 203,03	Subventions de l'Etat	120 000,00	120 000,00	120 000,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				Autres subventions	382 804,16		279 957,45
Fonctionnement autre que les charges de personnel	153 898,97	429 000,00	149 678,67	Autres produits	43 062,29	509 605,00	79 311,74
Intervention (le cas échéant)	113 431,96		114 390,77	Intervention (le cas échéant)	70 844,46	145 000,00	71 375,33
TOTAL DES CHARGES (1)	555 273,37	720 600,00	547 272,47	TOTAL DES PRODUITS (2)	616 710,91	774 605,00	550 644,52
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	61 437,54	54 005,00	3 372,05	Résultat : perte (4) = (1) - (2)			
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	616 710,91	774 605,00	550 644,52	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	616 710,91	774 605,00	550 644,52

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

	Exécution 2015	BI 2016	Exécution 2016
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	61 437,54	54 005,00	3 372,05
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	70 019,95	148 000,00	57 243,31
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 043,81	105 000,00	2 785,00
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- (C 7813) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	24 338,94	35 000,00	60 668,24
= CAF ou IAF*	106 074,74	62 005,00	-2 837,88

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Tableau de financement

EMPLOIS	Exécution 2015	BI 2016	Exécution 2016	RESSOURCES	Exécution 2015	BI 2016	Exécution 2016
Insuffisance d'autofinancement	0,00	0,00	2 837,88	Capacité d'autofinancement	106 074,74	62 005,00	0,00
Investissements	6 396,00	512 700,00	411 262,32	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	27 540,98	459 000,00	403 133,00
				Autres ressources			
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 396,00	512 700,00	414 100,20	TOTAL DES RESSOURCES (6)	133 615,72	521 005,00	403 133,00
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	127 219,72	8 305,00	0,00	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)			10 967,20

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Exécution 2015	BI 2016	Exécution 2016
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	127 219,72	8 305,00	-10 967,20
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-68 328,74		-82 758,37
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	195 548,46		-87 588,76
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	295 709,31	267 682,00	284 742,11
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-9 502,50		-42 544,29
Niveau de la TRESORERIE	305 211,81	233 305,00	22 074,59

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Décision proposée :

1 Approuver le compte-financier de l'exercice 2016

TABLEAU 2

Compte de résultat prévisionnel et état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés
CRAIG - BR1 2017

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants BP	Modifications	BR1	PRODUITS	Montants BP	Modifications	BR1
Personnel	320 800		320 800	Subventions de l'Etat	120 000		120 000
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				Autres subventions	544 515	-172 321	372 194
Fonctionnement autre que les charges de personnel	252 930	-42 900	210 030	Intervention	227 780	-199 980	27 800
Intervention (le cas échéant)	223 800	-201 800	22 000	Autres produits	253 800	-30 585	223 215
TOTAL DES CHARGES (1)	797 530	-244 700	552 830	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 146 095	-402 886	743 209
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	348 565		190 379	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0		0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 146 095		743 209	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 146 095		743 209

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants	BR1
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	348 565	190 379
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	73 500	27 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	213 800	162 215
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	35 000	35 000
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	173 265	20 164

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants BP	Modifications	BR1	RESSOURCES	Montants	Modifications	BR1
Insuffisance d'autofinancement	0			Capacité d'autofinancement	173 265		20 164
Investissements	1 448 400	-176 000	1 272 400	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 161 915	42 936	1 204 851
				Autres ressources			
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 448 400	-176 000	1 272 400	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 335 180		1 225 015
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0		0	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	113 220		47 385

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants	BR1
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-113 220	-47 385
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)		
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)		
Estimation du Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2017	190 794	256 629
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		
Niveau de la TRESORERIE		

Décision proposée :

1 Approuver les décisions modificatives

Présentation de l'étude Etat/Région



→ Incidences sur les statuts du GIP

Recours à une **assistance juridique** pour établir une nouvelle convention constitutive

/!\

1. Procédure de validation de la nouvelle convention constitutive
2. Impact au niveau budgétaire et comptable
3. Impact sur le régime de droit public applicable aux personnels
4. Clause à définir pour l'intégration de nouveaux membres
5. En tant qu'EPA le GIP peut-il assurer des prestations rémunérées pour des organismes non membres

→ **Suite aux conclusions de l'étude et du nouveau périmètre géographique d'intervention du GIP il est proposé d'adopter comme nouveau nom pour le GIP :**

Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique

Décisions proposées :

1 Approuver les modifications à apporter aux statuts du GIP pour :

- **adapter la convention constitutive suite à la décision de l'Etat** de se retirer du groupement ;
- **étendre** juridiquement **le périmètre d'intervention du groupement** à la région Auvergne – Rhône – Alpes ;
- **permettre l'adhésion des Départements et Agglomérations rhônalpines au groupement** ;
- **acter le nouveau nom du groupement** en Centre Régional Auvergne – Rhône – Alpes de l'Information Géographique (CRAIG).

Participation annuelle 2014-2017

Partenaires	Montants annuel en euros
Etat	120 000 €
Conseil régional	120 000 €
Conseils généraux	21 000 €
Agglomération de Montluçon	14 177 €
Agglomération de Moulins	12 732 €
Agglomération de Vichy Val d'Allier	17 468 €
Agglomération du Puy-en-Velay	13 674 €
Agglomération d'Aurillac	12 854 €
Agglomération de Clermont-Ferrand	21 000 €
Institut Géographique National	22 500 €

(Hors Région - IGN) Participation calculée au prorata du nombre d'hab. sur la base 0,20cts d'euros / hab. avec un plafond de 21 000€

Participation annuelle 2018-2020

Partenaires	Montants annuel en euros
Conseil régional	Actuellement en cours d'évaluation
Conseils généraux	21 000 €
Agglomération de Montluçon	13 266 €
Agglomération de Moulins	13 184 €
Agglomération de Vichy Val d'Allier	17 160 €
Agglomération du Puy-en-Velay	16 935 €
Agglomération d'Aurillac	11 222 €
Agglomération de Clermont-Ferrand	21 000 €
Institut Géographique National	22 500 €

EPCI : Participation calculée au prorata du nombre d'hab. sur la base 0,10cts d'euros / hab. avec un plafond de 3 000€ et un plancher de 2 000 € (A évaluer fin 2017)

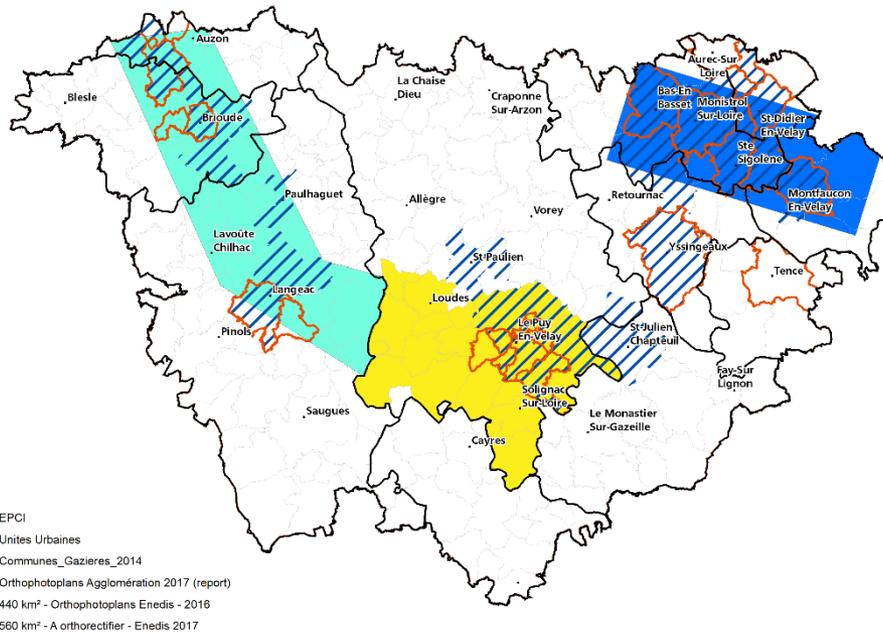
Pour compenser l'apport de l'Etat :

- Ouverture du GIP aux collectivités rhônalpines (Départements, agglomérations)
- Voir les possibilités d'émarger au PO FEDER RA & FEADER Auvergne & RA
- Elargir le périmètre du partenariat avec les exploitants de réseaux
- Envisager comme pour les EPCI un « droit d'accès » pour les acteurs publics selon une tarification à définir

Décisions proposées :

- 1 Approuver les modalités de financement du GIP pour la période 2018-2020**
- 2 Autoriser le CRAIG à soumettre un avenant aux conventions financières aux membres du GIP pour délibération**

Territoires	Partenaires	Durée de la convention	Date de la signature	Montant
Dpt. 03	CRAIG, Enedis, Syndicat d'Energie de l'Allier (SDE 03)	4 ans	12/10/2016	342 000 €
Dpt. 15	CRAIG, Enedis, Syndicat d'Energie du Cantal (SDE 15)	4 ans	12/10/2016	200 000 €
Grand Lyon	CRAIG, Enedis Sillon Rhodanien	1 an	20/02/2017	205 000 €
Saint-Etienne Métropole	CRAIG, Saint Etienne Métropole Enedis Auvergne, Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Loire (SIEL 42)	4 ans	10/03/2017	336 100 €
Dpt. 63	CRAIG, Enedis Auvergne, Syndicat Intercommunal d'Electrification et de Gaz (SIEG 63)	4 ans	2018	

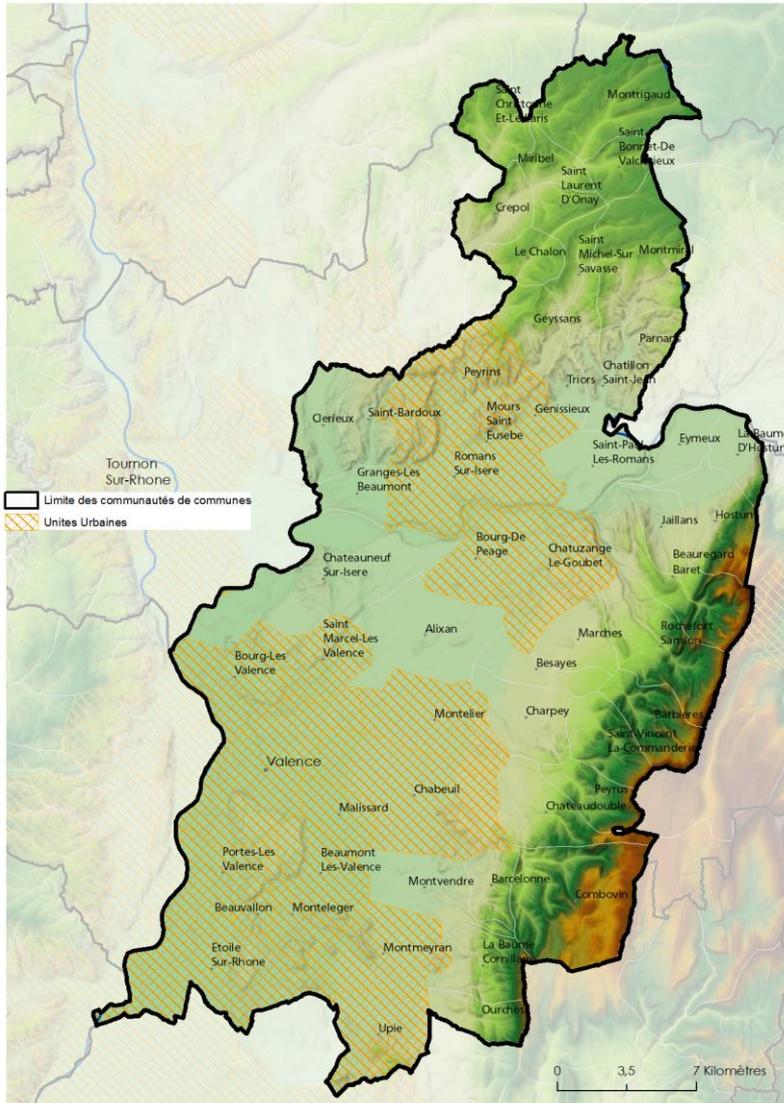


Année 1

	SDE 43	Enedis
Financement du marché d'orthorectification	35 000 €	15 000€

Années suivantes

	Enedis	SDE 43	CRAIG * pour l'agglomération du Puy en Velay (périmètre 2016)
Participation aux frais de gestion du fond de plan (suivi des marchés à venir d'orthorectification et de mises à jour, contrôle des données, intégration, hébergement, diffusion...)	8 000 €	8 000 €	3 000 €*
Participation aux marchés de mises à jour de l'image et des plans vectoriels sur les zones identifiées du périmètre couvert à l'article 3 (estimation suivant le calendrier des mises à jour de l'article 3)		4 700 €	6 500 €*



Année 1

	Enedis	Valence Romans Agglo Adhésion au GIP CRAIG incluse
Participation aux frais d'acquisition du fond de plan (suivi du marché 2018, contrôle des données, intégration, hébergement, diffusion...)	6 000 €	100 000 €
Participation au marché d'acquisition de l'orthophotoplan	20% 100 000 € estimés	

Années suivantes

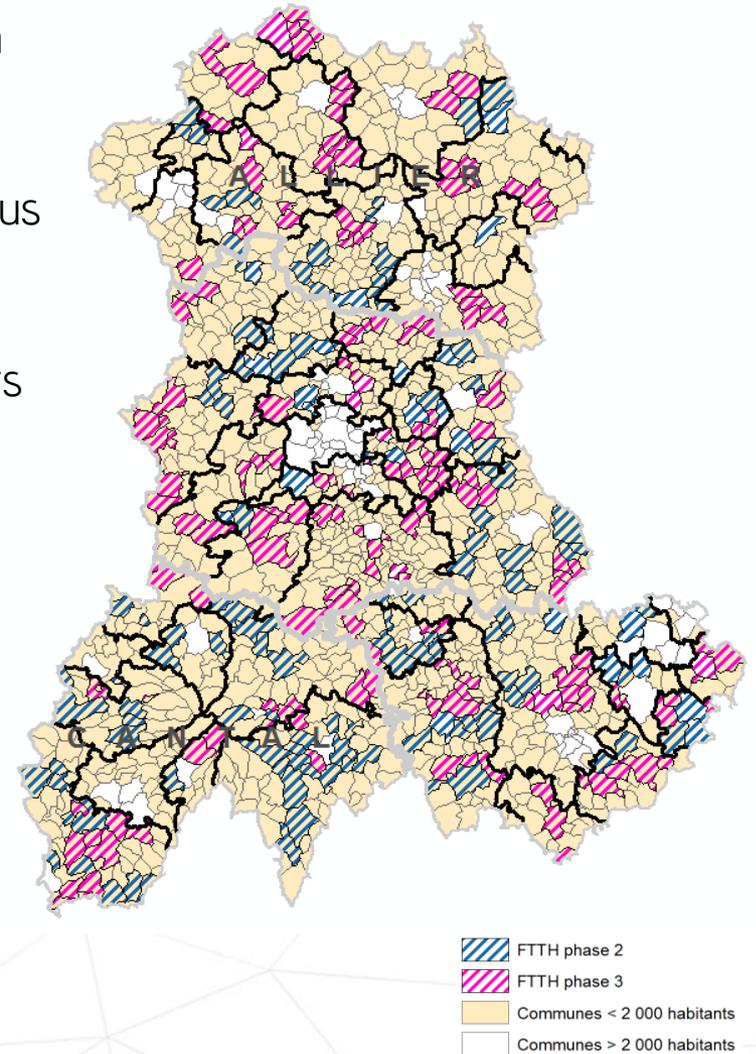
	Enedis	Valence Romans Agglo Adhésion au GIP CRAIG
Participation aux frais de gestion du fond de plan (suivi des marchés annuels, contrôle des données, intégration, hébergement, diffusion...)	4 000 €	21 000 €
Participation aux marchés d'acquisition de l'image et des plans vectoriels sur les zones identifiées	16 500 €	

Décisions proposées :

1. **Approuver la convention annexée au présent rapport pour la mise en œuvre d'un partenariat technique et financier pour la constitution et le maintien d'un fond plan très grande échelle sur la Haute-Loire et autoriser le CRAIG à signer ladite convention**
2. **Approuver la convention annexée au présent rapport pour la mise en œuvre d'un partenariat technique et financier pour la constitution et le maintien d'un fond plan très grande échelle sur l'agglomération de Valence Romans et autoriser le CRAIG à signer ladite convention**
3. **Autoriser le CRAIG à lancer les marchés suivant :**
 - Marché d'acquisition d'un orthophotoplan 5 cm (précision 10 cm) sur le département du Cantal (2nde tranche) (Acquisition financée par Enedis et le SDE 15 dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le CRAIG le 12/10/2016)
 - Marché d'acquisition d'un orthophotoplan 5 cm (précision 10 cm) sur l'agglomération de Valence-Romans
4. **Approuver le principe d'une adhésion au GIP de Saint-Etienne Métropole et de l'agglomération Valence Romans**

Les enjeux :

- Faciliter la commercialisation des offres liées à la fibre
- Appariement des bases de données de plus en plus complexe
- Renforcer la sécurité dans le domaine des secours
- ...



Description simplifiée du processus actuel de remontées des adresses sur le département de la Haute-Loire (43)

/!\ Pour la voirie privée aucune obligation ne s'applique

Mairie



DGFiP(1)

(1) Envoi obligatoire à la DGFiP pour les communes de > 2 000 habitants

Contrôle de légalité

LA POSTE

IGN(2)

(2) Contact de la mairie par le collecteur (Fréquence de 1 fois / an à 1 fois tous les 4 ans)

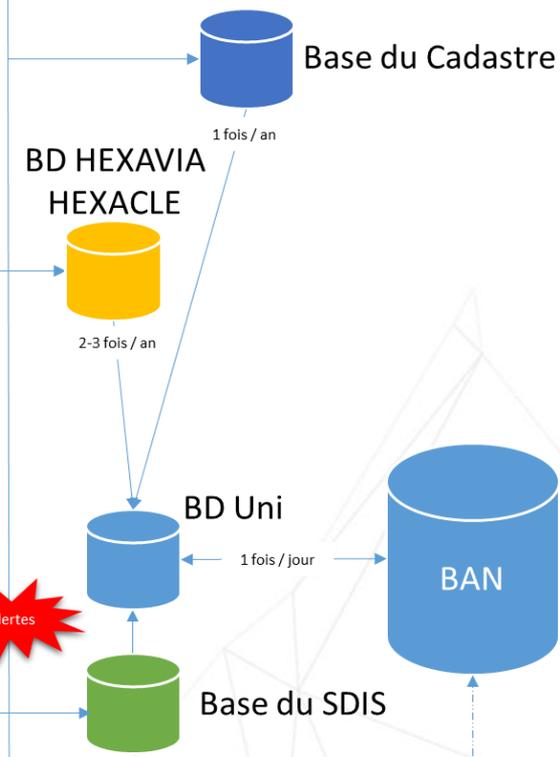
SDIS(3)

(3) Collecte de l'information par des visites terrain (Pts GPS à chaque numéro) - **Uniquement sur le 43**

Transmission très variable selon les communes

Transmission possible des informations via le [guichet adresse national](#)

Intégration des informations selon leurs fiabilités



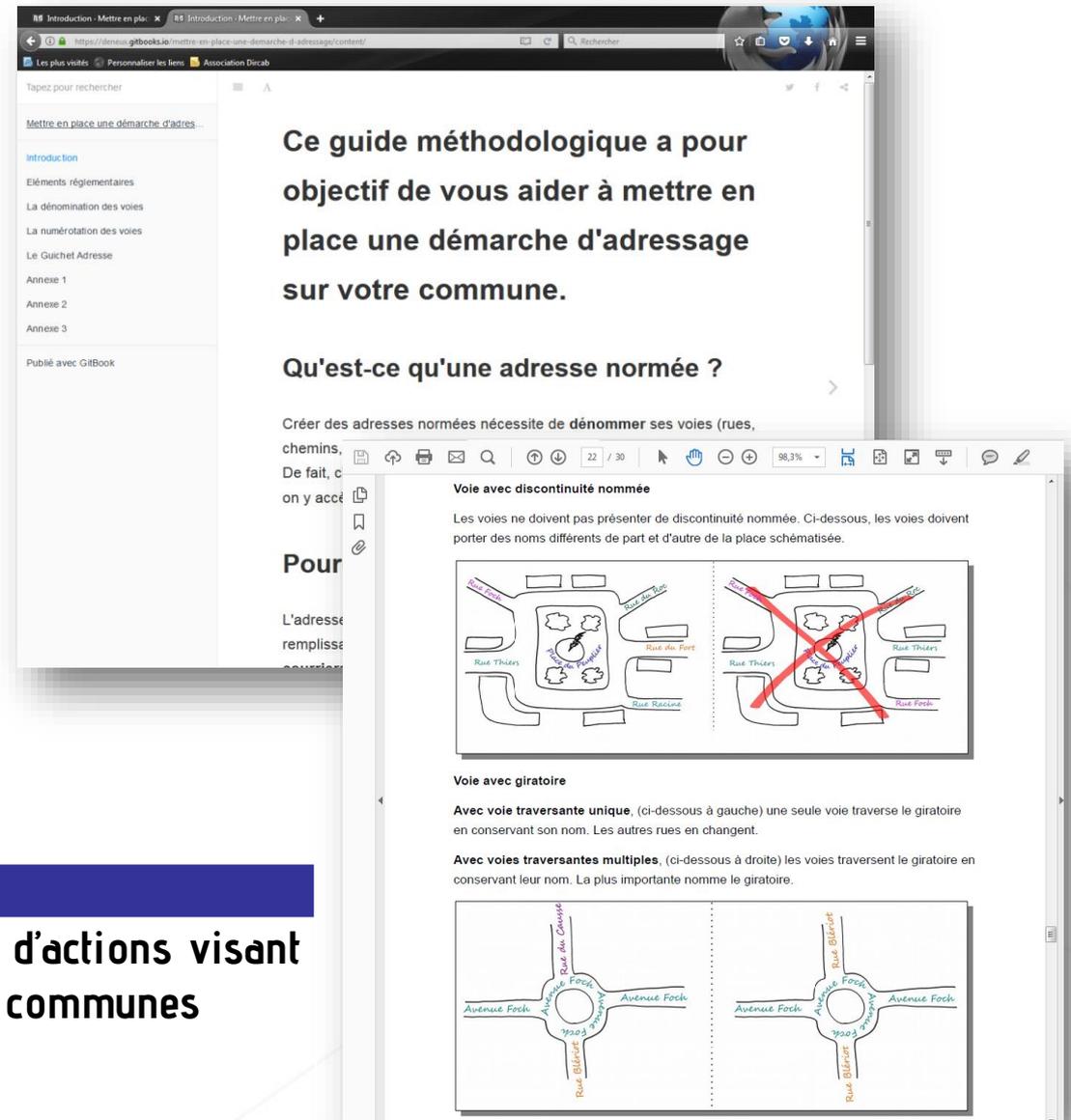
Propositions

- Elaborer un guide à destination des communes
- Mettre en place une action d'information et de formation
- Mise en œuvre d'un partenariat avec la Direction Interrégionale Centre-Est de l'IGN

...

Décision proposée :

1. Approuver les propositions d'actions visant à améliorer l'adressage des communes



Ce guide méthodologique a pour objectif de vous aider à mettre en place une démarche d'adressage sur votre commune.

Qu'est-ce qu'une adresse normée ?

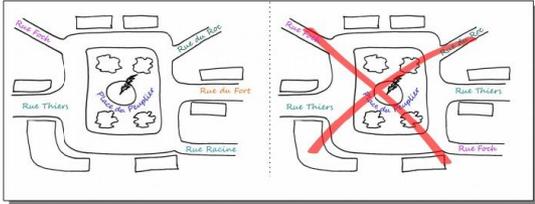
Créer des adresses normées nécessite de **dénommer** ses voies (rues, chemins, ...).

De fait, certaines configurations de voies ne sont pas conformes aux règles de l'adressage normé.

Pour l'adressage normé, les voies doivent respecter certaines règles.

Voie avec discontinuité nommée

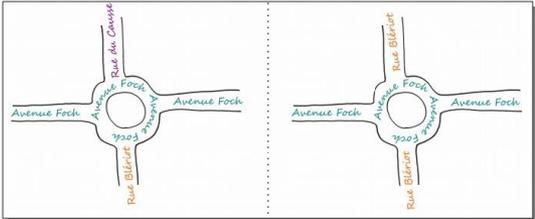
Les voies ne doivent pas présenter de discontinuité nommée. Ci-dessous, les voies doivent porter des noms différents de part et d'autre de la place schématisée.



Voie avec giratoire

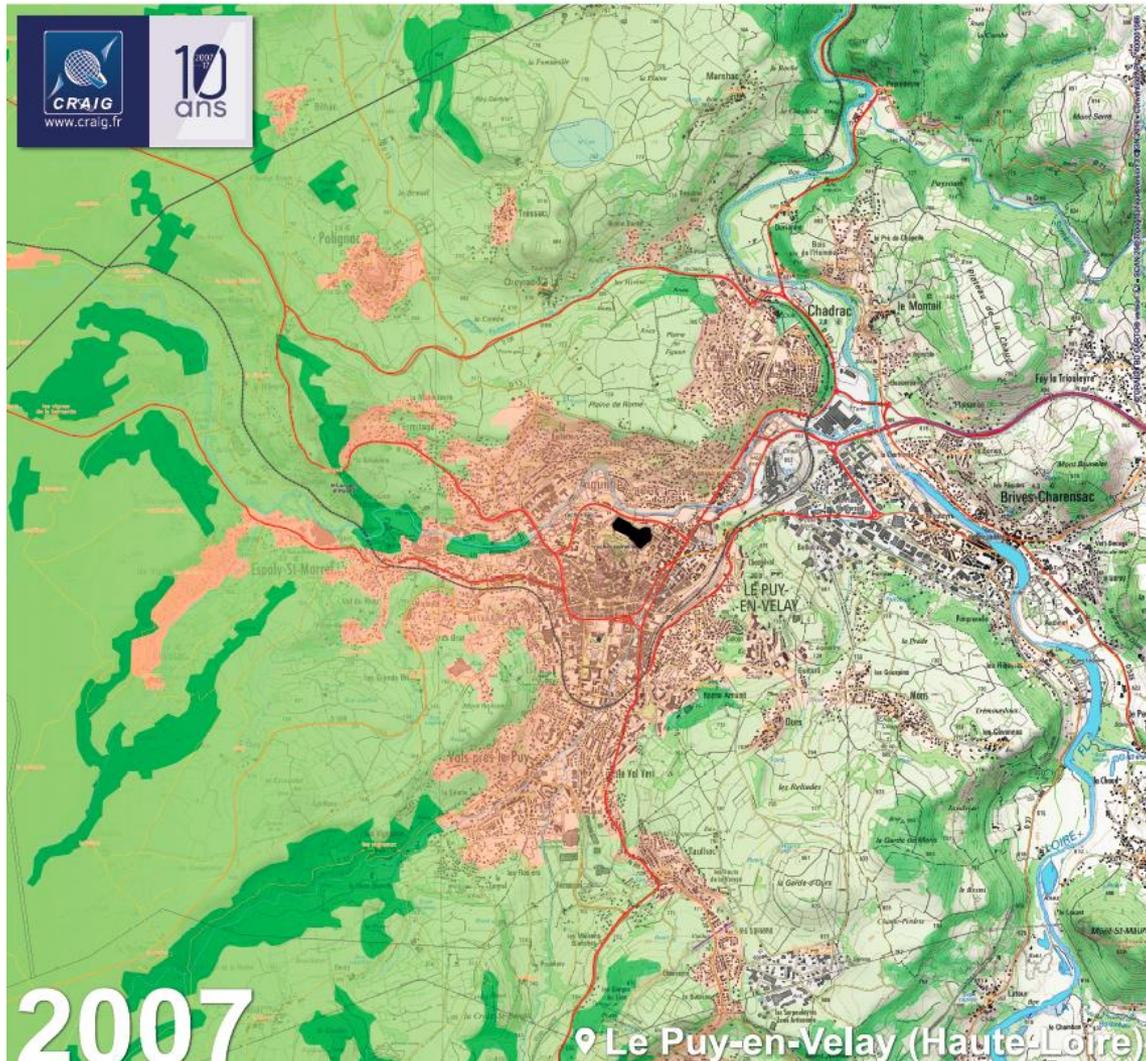
Avec voie traversante unique, (ci-dessous à gauche) une seule voie traverse le giratoire en conservant son nom. Les autres rues en changent.

Avec voies traversantes multiples, (ci-dessous à droite) les voies traversent le giratoire en conservant leur nom. La plus importante nomme le giratoire.



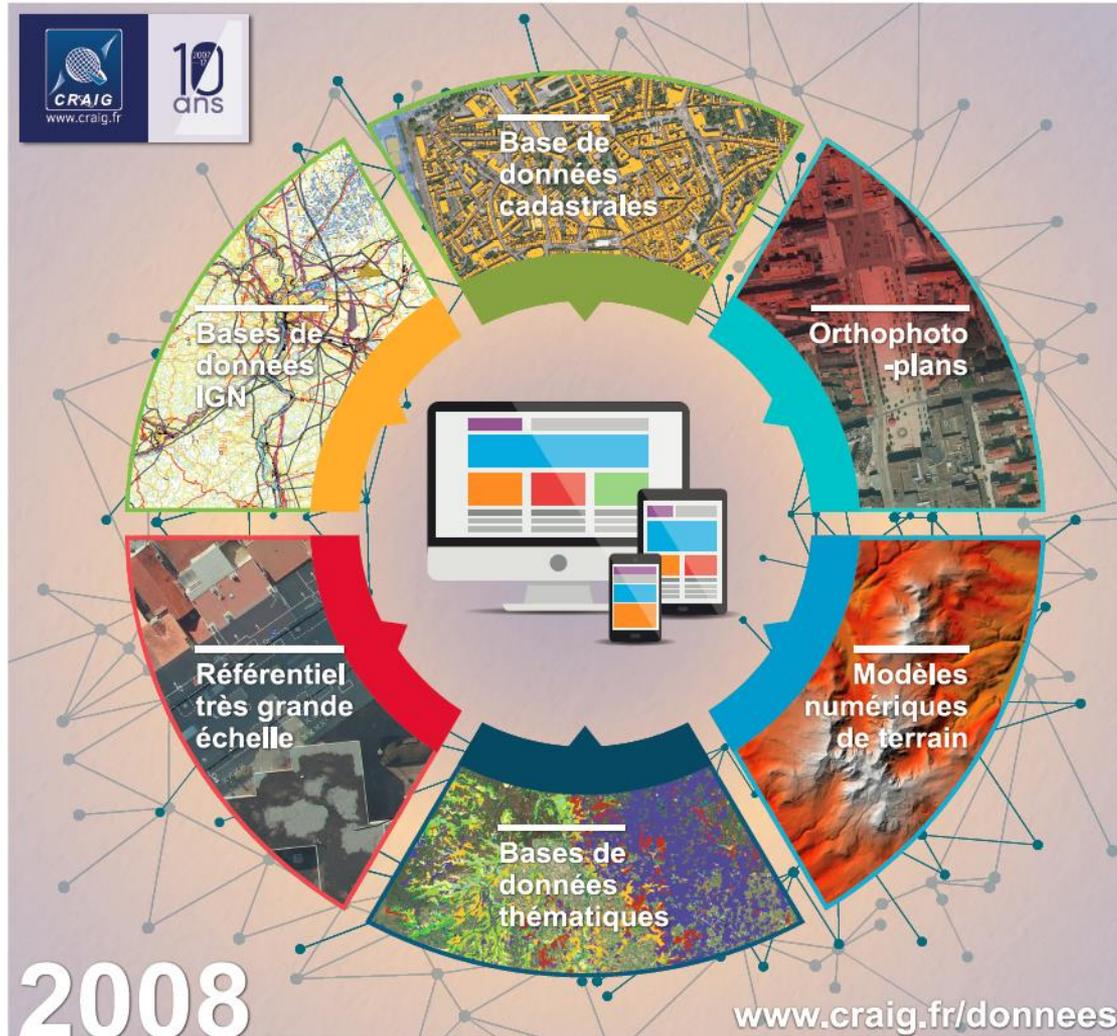
Merci de votre attention

Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique
Campus des Cézeaux
7 avenue Blaise Pascal - CS 60026
63178 Aubière
04 73 40 54 06
<http://www.craig.fr>



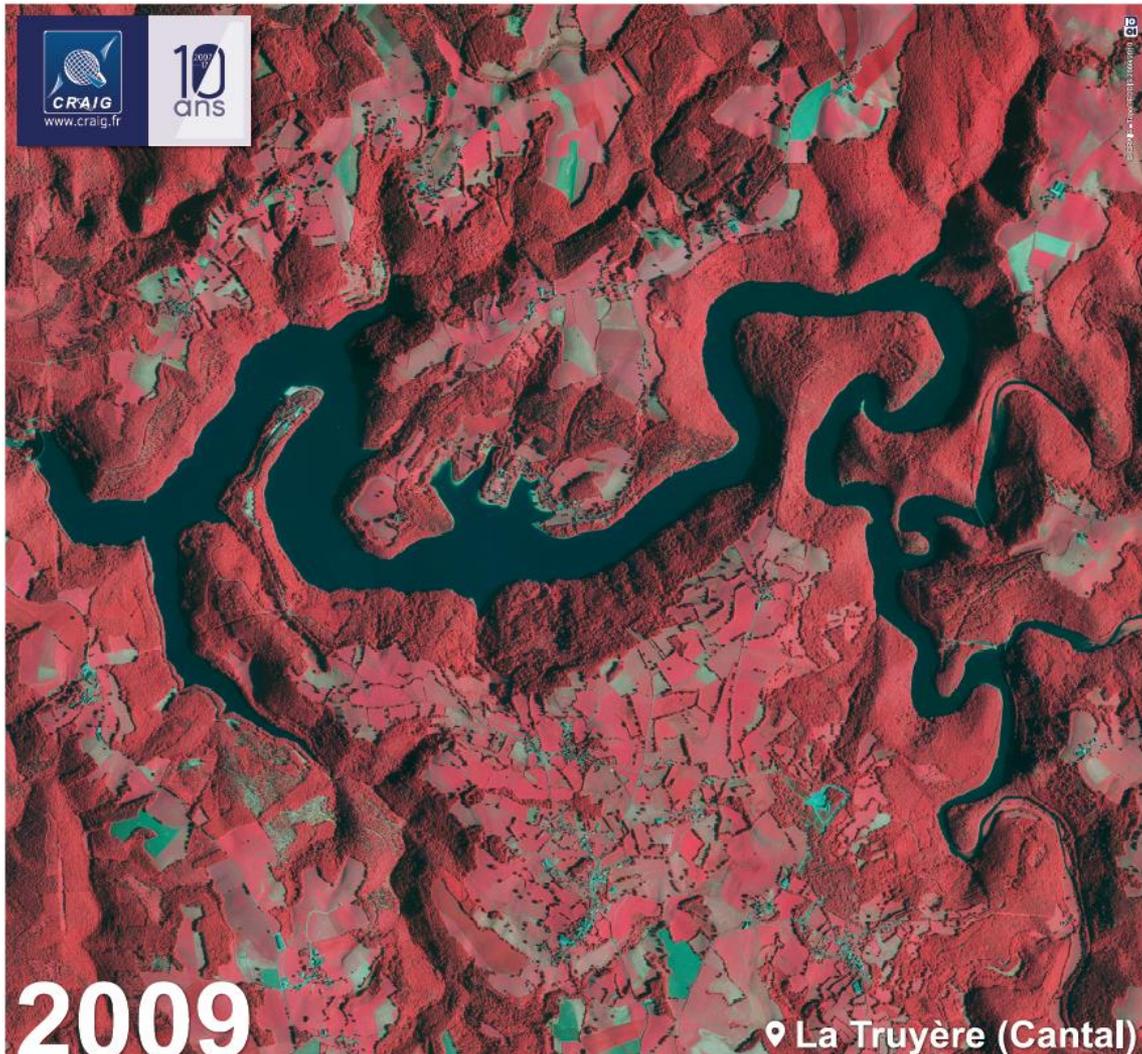
Acquisition "mutualisé" de données géographiques (BDCARTO - SCAN25) entre le CRAIG et [l'Institut Géographique National \(IGN\)](#).

Inscription au Contrat de projets Etat-Région du CRAIG.



Ouverture du module de commande de données sur le site du CRAIG.

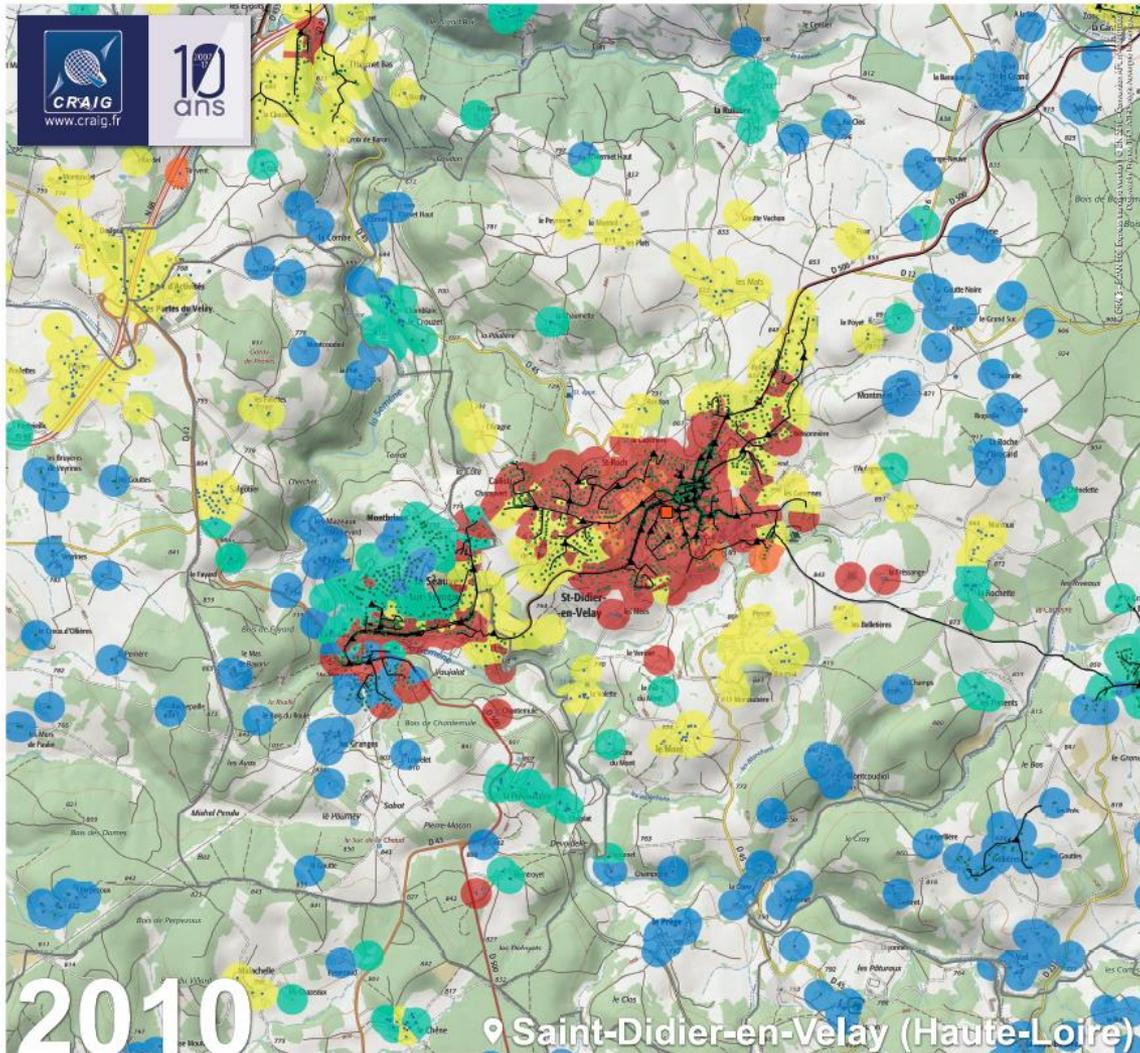
Service de catalogage de données



Acquisition d'une orthophotographie couleur et proche-infrarouge sur les départements de l'Allier et du Cantal

Partenariat entre le CRAIG (Enita Clermont) et l'UBP de Clermont-Ferrand pour l'hébergement de la plateforme du CRAIG au sein du [Centre Régional de Réseau Informatique](#).

Adhésion au dispositif des agglomérations du départements de l'Allier.

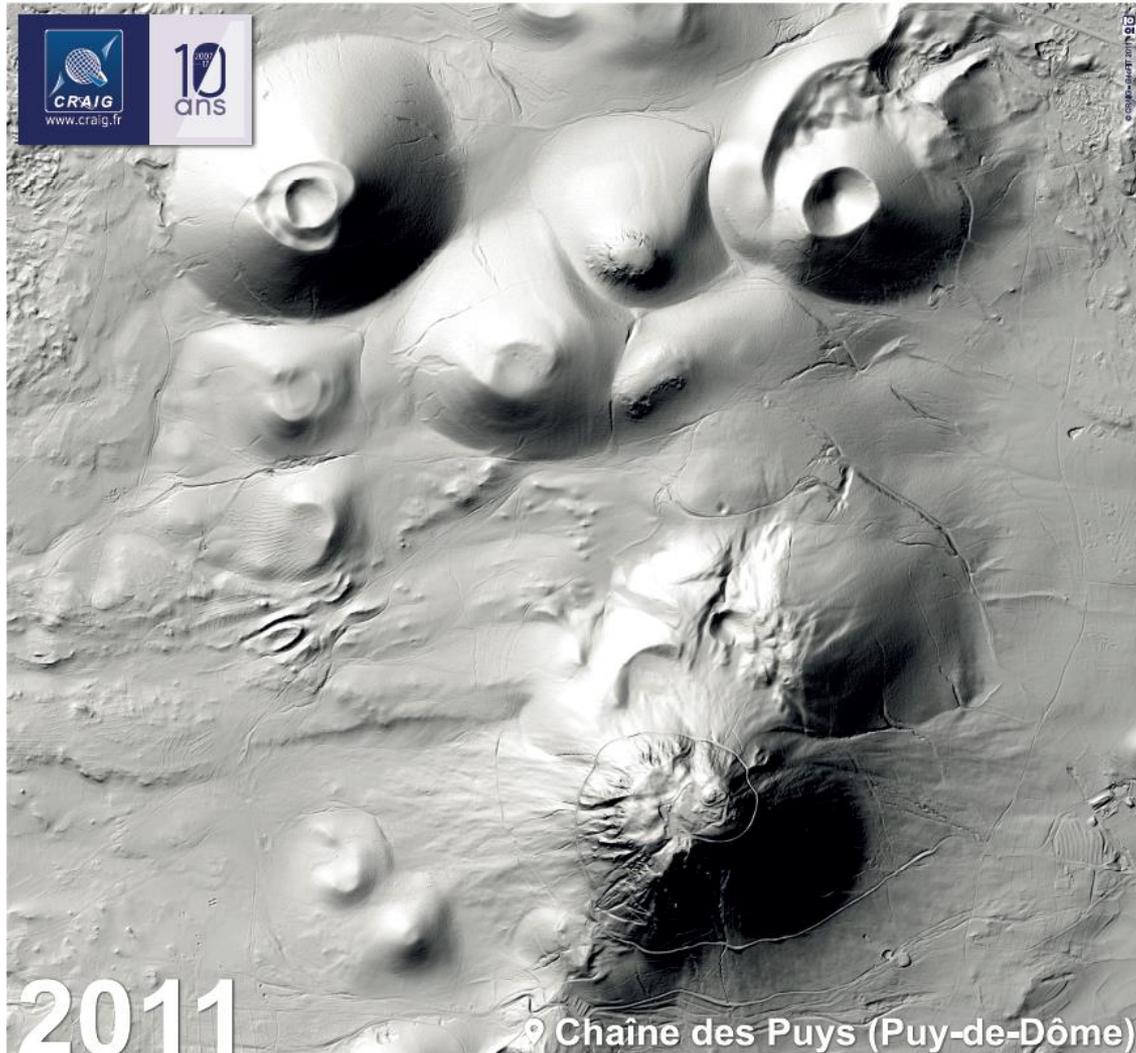


Acquisition d'une orthophotographie couleur et proche-infrarouge sur les départements du Cantal et de la Haute-Loire.

Signature d'une convention entre IGN et VetAgro Sup permettant la rediffusion du RGE

Une mission d'une durée de deux ans est décidée pour la réalisation d'un SIG pour l'aménagement numérique du territoire.

Ouverture du service "[Auvergne à la carte](#)"



Evolution du statut du CRAIG en Groupement d'Intérêt Public (GIP)

Réalisation d'un MNT de haute-précision sur le site du Puy de Dôme par un levé LIDAR en partenariat avec l'Université Blaise Pascal, l'association Augustonemetum et avec le concours financier de l'Europe (FEDER).

Organisation à Clermont-Ferrand des 6èmes Rencontres des Dynamiques Régionales



Signature d'une convention entre le CRAIG et les 4 DDFiP pour la rediffusion du plan cadastral informatisé aux acteurs publics

Les membres du GIP décident d'ouvrir en Open Data les orthophotographies du CRAIG

Signature d'une convention entre le CRAIG et l'ARS pour la rediffusion des points de captage et des périmètres de protection



Orthophotoplan couleur et infrarouge couleur sur les quatre départements de la région Auvergne en partenariat avec l'IGN

Réalisation des orthophotographies des 4 départements et des 6 agglomérations de la région en partenariat avec l'IGN

Acquisition de la licence APL de l'IGN donnant accès aux utilisateurs à une large palette de données

Lancement de la consultation relative à la numérisation du plan cadastral des communes du département de l'Allier



Inscription du CRAIG au CPER
2015 – 2020

Participation à la conférence
INSPIRE à Aalborg Danemark

Réalisation de la première
expérimentation nationale pour
l'élaboration d'une cartographie
de très grande précision sur le
bassin d'Aurillac

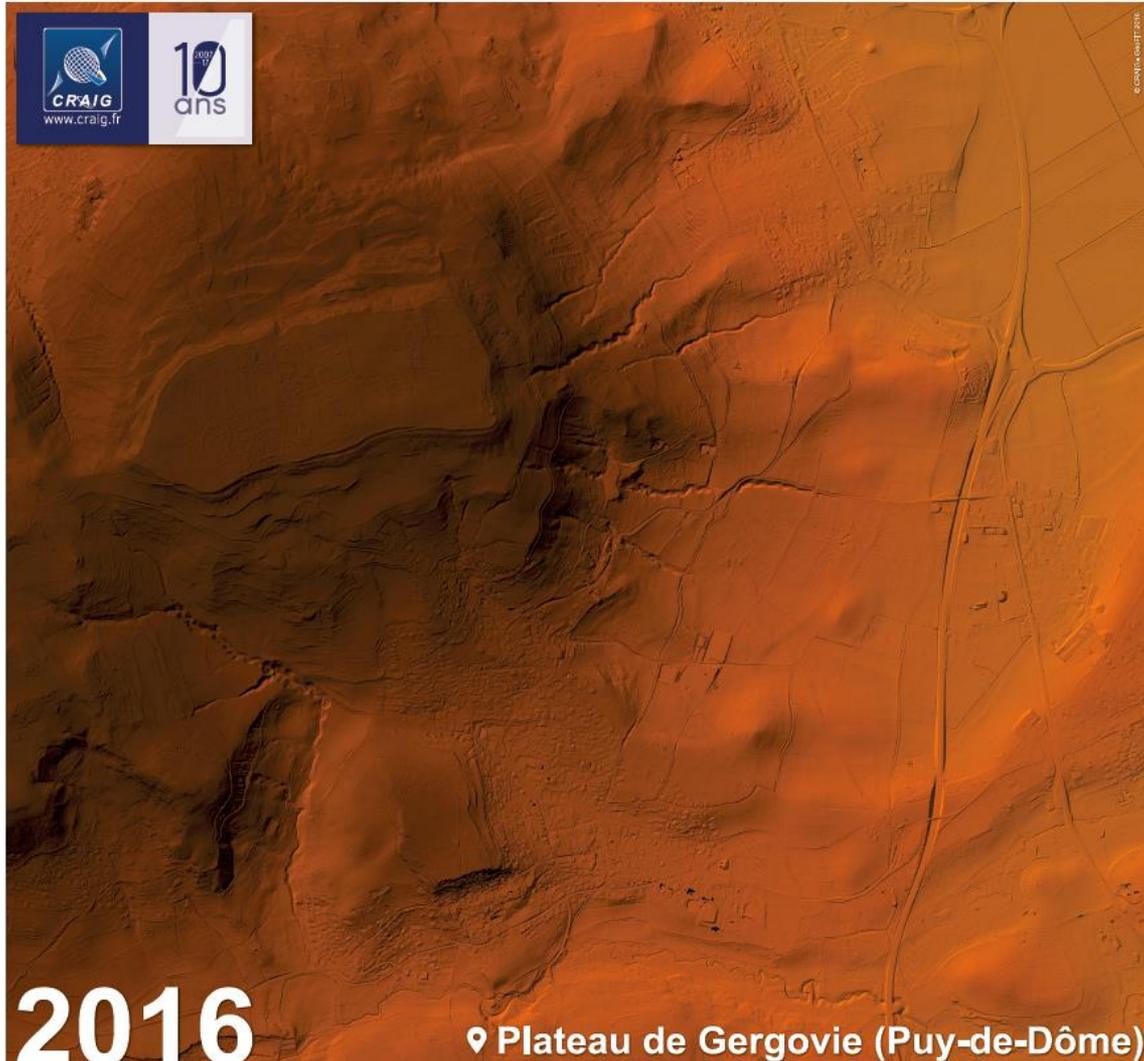
Développement d'un module de
consultation des données
cadastrales



Réalisation d'un lever LiDAR sur 19 sites de la région Auvergne à des fins de recherches dans le domaine de l'archéologie et de la volcanologie

Expérimentation de mises à jour de données orthophotographiques par drone

Partenariat avec ERDF, les SDE pour la réalisation d'une orthophotographie hiver à 5 cm de résolution et de précision classe A



Réalisation d'un MNT de haute-précision sur 25 sites

Partenariat avec l'IGN pour la constitution des orthophotographies départementales et
Partenariat avec le SIEL (42) pour la couverture de la Loire





Ouverture des services du CRAIG aux collectivités de la nouvelle région

- Licence de données IGN
- Fichiers fonciers

Partenariat avec le SIEL, Enedis et la Métropole de Saint-Etienne pour la réalisation d'un Référentiel Très Grande Echelle

Partenariat avec Enedis pour la réalisation d'un Référentiel Très Grande Echelle sur le Grand Lyon

Et bien d'autres choses encore...